

Réf: Dossier N° 073468

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « BARAKA MOUSSE IVOIRE » en abrégé « BMI »

Siège social Abidjan, Yopougon, FICGAYO, Lot 2675, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARAKA MOUSSE IVOIRE » en abrégé  
« BMI »

Objet: VENTE DE MATELAS, COMMERCE GENERAL; IMPORT-EXPORT, VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES; PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, FICGAYO, Lot 2675, Ilot 2

Dirigeant(s) : Mme KONE MASSANDJE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00473 du 26/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03190/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

